



# FORMATION VIOLENCES ET HARCÈLEMENTS SEXISTES ET SEXUELS AU TRAVAIL

Identifier, prévenir, traiter une situation signalée



## > OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

A l'issue de cette formation, le/la stagiaire sera capable de :

- Identifier et détecter une situation de violence,
- Prévenir efficacement les violences et harcèlements sexistes et sexuels (VHSS) dans son organisation,
- Agir conformément au code du travail en cas de signalement.

## > PROGRAMME

- Identifier et détecter les VHSS :
  - Nommer les faits juridiquement
  - Décrypter des idées reçues (humour, séduction...)
  - Forces et faiblesses des organisations de l'ESS
- Prévenir les obligations de l'employeur :
  - Obligations selon l'effectif
  - Mise en œuvre de façon efficiente dans les organisations des participant.e.s
- Agir en cas de signalement : du recueil de la parole à la sanction en cas de faits avérés

## CODE DE LA FORMATION

GRH24-01

## LIEU

Lyon  
(lieu à préciser)

## PUBLIC

Salarié.e ou bénévole dirigeant.e d'une organisation de l'ESS

## PRÉREQUIS

Aucun

## DATE & DURÉE

Le 19 septembre 2024,  
Soit 7h (1 journée)

## INTERVENANTE

Anne-Cécile Besson d'Égalité & Cie

## TARIFS PAR PERSONNE

Adhérents CRESS : 350€\*  
Non-adhérents : 400€\*

*\*Tarifs nets de taxes : la CRESS AuRA est exonérée de TVA au titre de la formation professionnelle continue (art. 261.4.4a du CGI).*

*Les frais d'hébergement, repas, transport, etc. sont à la charge du participant.*

*Pour une formation en INTRA dans votre structure, merci de nous contacter.*

## > MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Questionnaire de pré-positionnement. Ce questionnaire permettra de personnaliser la formation.

## > MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis
- Questionnaire de positionnement
- Bilan des usages et axes d'amélioration
- Questionnaire d'évaluation des acquis, note mini de...

## > SUIVI APRÈS FORMATION

- Questionnaire de satisfaction



Pour toute personne en situation de handicap, nécessitant une adaptation physique ou pédagogique, merci de contacter notre équipe afin de mettre en place un accompagnement spécifique.

Notre organisme est certifié QUALIOPI, ce qui ouvre droit à une prise en charge des formations, sous conditions d'éligibilité.

Numéro déclaration d'activité :  
84630489263

### CONTACT ADMINISTRATIF

CRESS Auvergne-Rhône-Alpes  
Lucie RANCHIN - 04 78 09 11 97  
[formation@cress-aura.org](mailto:formation@cress-aura.org)

**INSCRIPTION EN LIGNE  
CLIQUEZ ICI**



La CRESS Auvergne-Rhône-Alpes est l'organisation qui assure à l'échelle régionale la représentation, la promotion et le développement des associations, fondations, coopératives, mutuelles, sociétés commerciales de l'ESS. Elle est reconnue par la loi sur l'ESS de juillet 2014 (art 6).

#### Chambre Régionale de L'Économie Sociale et Solidaire d'Auvergne-Rhône-Alpes

Site de Clermont-Ferrand • siège social :  
28 boulevard Léon Jouhaux  
63100 Clermont-Ferrand

Site de Lyon • siège administratif :  
11 rue Auguste Lacroix  
69003 Lyon

04 78 09 11 97 - [info@cress-aura.org](mailto:info@cress-aura.org) - [www.cress-aura.org](http://www.cress-aura.org)

Association Loi 1901 - SIRET : 331 408 039 00062

